

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(22\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 22 juin 1882](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 22 juin 1882

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (22)

Collation 2 p. (337r, 338v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 22 juin 1882, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (22)

Consulté le 01/03/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Familettres/items/show/50742>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [22 juin 1882](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)
Lieu de destination Gérardmer (Vosges)
Scripteur / Scribe [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur l'affaire Boucher et Cie. Tisserant a proposé à Godin de se pourvoir en cassation [dans l'affaire Boucher et Cie jugée à Amiens]. Godin l'avertit de ne rien entreprendre sans chance de succès. Il est satisfait de savoir que Tisserant n'est pas malade. Il lui transmet les amitiés de Marie Moret et d'Émilie Dallet.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#), [Santé](#)

Personnes citées

- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise 1^{er} Juin 1842.

Mon cher ami,

En réponse à la lettre
que vous venez de m'adresser,
je m'empresse de vous en re-
pondre en vous en-
voyant la signification
que je viens de recevoir moi-
même.

Je ne m'attendais pas,
en vérité, à la réponse
que vous m'avez faite. Je
croyais que la cour ayant
statué en fait sur une
question de dommages et
intérêts, il n'y avait pas

de pourvoi en cassation
ayant chance de réussite ;
je n'avais donc pas entre-
vu les raisons que vous
me faites valoir.

Mais n'est-ce pas bien et
n'entreprendons rien si
n'y a pas réellement
quelque chance de réussite.

Je suis heureux que votre
silence qui m'avait
inquiété n'ait point
été motivé par la
maladie.

Mesdames Daller et
Barie ont été très-

M. Bissierant.

sensibles à votre bon
souvenir et nous pré-
sentent leurs vives
amitiés.

Notre tout dévoué
Godefr.